



# Rocamadour

ESPRIT & NATURE®

Chères Amadouriennes, Chers Amadouriens,

En tant que Maire de Rocamadour, en lien quotidien avec les services de l'Etat dans le Lot, j'ai pris la décision, en cette période de crise, de vous tenir informés au mieux des mesures prises afin d'endiguer la propagation du coronavirus sur notre territoire et de vous protéger.

Comme vous le savez, au cours des derniers jours, le Président de la République et le gouvernement ont accru les mesures sanitaires qui nous sont vitales à respecter.

Cette crise, nous y sommes toutes et tous confrontés. C'est ensemble que nous devons y faire face. Cette menace inédite qui se présente à nous entraîne de facto, au moment où je m'adresse à vous, le renforcement sans délai de l'ensemble de notre système de santé, de sécurité et de notre modèle de solidarité, afin de faire face à cette crise sanitaire et ses conséquences.

La force de nos campagnes, de notre ruralité lotoise est la fraternité qui s'y incarne. Prenez le temps de prendre régulièrement des nouvelles de vos parents, amis et voisins, notamment les plus âgés, des personnes de votre entourage les plus vulnérables, souffrant de maladies chroniques ou troubles respiratoires ainsi que des personnes en situation de handicap.

En tant que citoyens(nes), en fonction des situations, chacun doit appliquer les recommandations de la Direction Générale de la Santé :

● **Je n'ai pas encore été exposé au Covid-19 à ma connaissance : j'applique en permanence les gestes et comportements qui permettent de freiner l'épidémie.**

Je reste chez moi et je limite mes déplacements au maximum (courses, essence...) et j'évite tous les rassemblements. J'applique les gestes barrières :

- Je me lave régulièrement les mains ;
- Je tousse et éternue dans mon coude ;
- J'utilise des mouchoirs à usage unique et les jette immédiatement ;
- Je ne salue pas les autres par une poignée de main ou par une embrassade ;
- Je respecte une distance de 1 mètre avec toute autre personne.

● **J'ai été en contact avec un cas confirmé de Covid-19 ou je vis avec un cas confirmé de Covid-19 : je m'isole et je surveille mon état de santé.**

Je reste à mon domicile, je m'isole 2 semaines, je respecte scrupuleusement les gestes-barrières, je surveille ma température 2 fois par jour, je surveille l'apparition éventuelle de symptômes (toux, difficultés respiratoires, fièvre) et j'adopte le télétravail. Si des symptômes surviennent, je peux appeler mon médecin, mais je ne me déplace pas jusqu'à son cabinet, ni au laboratoire ni aux urgences.



Mairie de Rocamadour

Hôtel de Ville - 46500 Rocamadour - Tél. : 05 65 33 63 26 - Fax : 05 65 33 72 75 - E-mail : mairierocamadour@wanadoo.fr

● **J'ai des symptômes (toux, fièvre) qui me font penser au Covid-19 :**

Je reste à domicile, j'évite les contacts, j'appelle un médecin si besoin et ne me rends pas directement au cabinet, au laboratoire ou aux urgences ou j'appelle le numéro de permanence de soins de ma région. Je peux également bénéficier d'une téléconsultation. Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, j'appelle le SAMU - Centre 15.

**A titre dérogatoire il est possible de se déplacer hors de son domicile dans les cas suivants :**

- Se déplacer de son domicile à son lieu de travail dès lors que le télétravail n'est pas possible ; - Faire ses achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés ; - Se rendre auprès d'un professionnel de santé ; - Se déplacer pour la garde de ses enfants ou pour aider les personnes vulnérables à la stricte condition de respecter les gestes barrières ; - Faire de l'exercice physique uniquement à titre individuel, autour du domicile et sans aucun rassemblement. Toute personne qui sera amenée à se déplacer dans les cas susmentionnés devra se munir de l'attestation remplie téléchargeable via le lien ci-après : Attestation de déplacement dérogatoire ou en retirant un exemplaire à disposition à la porte de la mairie ou chez M. Sirieys à l'Hospitalet.

**Des mesures sont mises en place pour préparer l'hôpital et le système de santé :** La déprogrammation de tous les actes de soin non urgents ; La mise en place du plan blanc au niveau 2 (Activation du plan de réponse hospitalière incluant déprogrammation des activités non urgentes et rappel de personnels de santé) ; L'appel à la mobilisation de nos étudiants et retraités dans la réserve sanitaire.

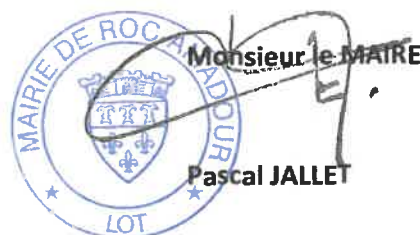
Les médecins généralistes de nos communes passent progressivement en première ligne dans la prise en charge des malades. Le SAMU est réservé aux situations urgentes.

Sur la base d'un avis du Haut Conseil de Santé Publique, le gouvernement a mis en place une stratégie efficace de gestion, d'utilisation des masques sur le territoire national et de réassort. La priorité est donnée aux professionnels de santé, qui sont en première ligne pour prendre en charge les malades. Cette stratégie sera appliquée les deux prochaines semaines et adaptée aux besoins constatés ainsi qu'à l'évolution de la situation et des ressources disponibles.

J'ai une pensée pour l'ensemble des personnels soignants et acteurs de la santé engagés avec dévouement sur notre territoire ainsi que pour les Aidants à domicile dont le travail est formidable.

Je pense à vous, à vos proches. Je vous sais solidaires et responsables. Je nous sais unis face à l'adversité. Prenons soin les uns des autres.

Je compte sur vous,

 Monsieur le MAIRE  
Pascal JALLET